

# PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 30/11/2021

### DÉLIBÉRATION N° C.2021-20 AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET DE MANDATEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2022

Date de la convocation  
22/11/2021

Le 30/11/2021 à 13h30, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Meymac (19), sous la présidence de M. Philippe BRUGERE.

La loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 rétablit certaines dispositions dérogatoires jusqu'au 31 juillet 2022 inclus.

La circulaire de la Préfète de Corrèze du 19 novembre 2021 précise que sont à nouveau en vigueur notamment les mesures suivantes : fixation du quorum au tiers des membres présents et possibilité pour un membre de disposer de deux pouvoirs.

#### Collège Régional

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total des voix
BARAT Geneviève	x				
CAVITTE Pascal					
DARBON Alain			x		
DELIBIT Sandra					
ELOPHE Valéry					
MAGNE Marie-Ange					
MICHON Marie-Hélène		G. BARAT	x		
PAGES Jean-Louis					
PLAZANET Mélanie		G. BARAT	x		
SERRE Françoise			x		
TOTAL / 10 (45% des voix)	1	2		3	129

#### Collège Départemental

	Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
19	ARFEUILLERE Christophe		JM TAGUET	X		
	CORNELISSEN Jacqueline	X				
	LABBAT Jean-François					
	PADILLA-RATELADE M.			X		
	PETIT Christophe		J. CORNELISSEN	X		
	TAGUET Jean-Marie	X				
	VIDAL Marie-Laure		J. CORNELISSEN	X		
	ZIOLO Eric		JM TAGUET	X		
23	CHEVREUX Laurence			X		
	DEFEMME Catherine			X		
	JOUANNETAUD Marinette			X		
	LEGER Jean-Luc			X		
	MARTIN Valéry			X		
	SIMONET Valérie			X		
87	LARDY Brigitte	X				
	MALET Patrick		B. LARDY	X		
	TOTAL / 16 (25 % des voix)	3	5		8	71,667

#### Collège Intercommunal et Communal

##### Communautés de Communes

	Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
HCC	BRUGERE Philippe	X				
	BUJON Marc			X		
	CORNELISSEN Tony	X				
	FONFREDE Alain					
	MONTIGNY Pascal			x		

VMM	BONNET-TENEZE V.	X				
	BOUCHOT Estelle					
	BOURROUX François					
	LELIEVRE Carla			X		
	SAVIGNAC Sylvie		V. BONNET TENEZE	x		
VEM	CHAUMEIL Romain					
	COURTEIX Nadine					
	FRAYSSE Marie					
CGS	BONIFAS Marina					
	HOZELLE Pierre					
	LETELLIER Thierry	X				
	NICOUX Renée	X				
	SIMONS Benjamin					
CSO	ESCOUBEYROU Luc	X				
	GARGUEL Karine					
	GAUTIER Laurent					
	POITOU-LE BIHAN D.					
	RABETEAU Raymond					
MCeA	GUYONNET Gérard		P. MOUNAUD	x		
	ROULLAND René					
PV	ANOMAN Mathieu					
	BOSDEVIGIE Jean-Pierre	x				
	COLIN Juliana	x				
	COUPET Georges					
	DELEFOSSE Laurent	x				
BC	FORESTIER Joël	x				
	TOTAL / 32	10	2		12	

#### Communes Corrèze

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
BARBAZANGE Marie					
BEAUMONT Didier	x				
BELIN Aurélie	x				
BEYNEL Liliane		C. HORNEBECK	X		
BILLOT Marie-Josée	x				
BOUDIN Clément		C. HORNEBECK	x		
BOISSONNEAU Marie-Lise					
BRETELLE Paul					
BROUTIN Frédérique					
CHARLE Pierre	x				
CHARTIER Pierre					
CHASSON Thomas					
CHEVALIER Pierre					
CHEZE Monique	x				
CORNELISSEN Josée	x				
COULON Martial		J. CORNELISSEN	X		
COURTEIX Michel	x				
DEVEDEUX Jean-Paul	x				
DOULCET Jacqueline	x				
FLAMENT Mélanie					
FONTAINE Guillaume					
GAGE Pascal					
HERRAULT Chantal					
HORNEBECK Catherine	x				
HOUGAS Bruno					
HUNDZINGER André	x				
ISLJAM Servetka	x				
JAMILLOUX VERDIER S.					
JOLY Daniel	x				
JOURNOUD Vladimir					
LACHAUD Michel	x				
LALY Denise					
LAUZANNE Claudie					
LECLERCQ Nicolas					
LEFAI Benjamin					

LEFEVRE Corinne	x				
LEOCADIO-BANETTE Martine	x				
LOGE Jean-François	x				
LOUCHART Arnaud				x	
MANDON Henri					
MARLEIX Andréa				x	
MARTINIE Gérard	x				
MAZALEYRAT Emilie		A HUNDZINGER		x	
MIGNAUT Thomas					
MOCAER Laurence	x				
MORATILLE Gérard					
NOUAÏLE Josette	x				
PENEL Eric		MJ BILLOT		x	
PEREON Julien					
PETIT Pascal					
PIGEROL Valérie				x	
PORTE Guillaume					
POUYAUD Bernard	x				
POUZADOUX Denis					
ROUSSEL Jean-Pierre				x	
ROUX Marie-Hélène					
SAGAN Françoise				x	
SAUGERAS Michel	x				
SEGUI Aurélien				x	
SENOUSSAOUI Bernard	x				
URBAIN Jean-Yves	x				
VEYRET Jérémy					
VIGROUX-SARDENNE J.					
VINATIER Catherine		C. LEFEVRE		x	
VIROLLE Sabine		L. MOCAER		x	
TOTAL / 65	24	7			31

Communes Creuse

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
ALLEGRE-Sylviane					
ARNAUD Carole					
ARNAUD Christian		C. PARDANAUD	x		
ASO Eric					
BERGERON Guillaume	x				
BERTRAND Michel					
BOYER Laurence					
BREBION Célia					
BREHIN Geneviève					
BROUSSOULOUX Maryse					
CABARET Pauline					
CAGNON Olivier	x				
CHAPAL Arnaud					
CHERADAME Lou-Andréa					
CLIDIÈRE Eliane					
DUGAY Jean-Pierre	x				
DUMEYNIÉ Jean-Claude					
DUPONT Nicolas					
DUPRADEAUX Cyrille					
FAURE Jacques					
GERVAIS Nicolas					
GRANIER Michelle					
LAPOSTOLLE Gaëlle	x				
LE MIGNOT Guy					
LEROUSSEAU Jean					
LOURADOUDOUR Pierrick					
MAGRIT Gilles					
MOREAU Jean-Claude					
MOULIN Catherine	x				
MOUNAUD Patrick	x				
PARDANAUD Christian	x				
PATAUD Annick					

PATAUD Patrice					
PEYLET Jessica			x		
REUGE Bernard			x		
ROMAN Alexandru					
SALVIAT Gérard	x		x		
SOULMAGNON Philippe			x		
TERNAT Didier					
TIXIER Jean-Michel					
VERGNE Pierre					
WEIMANN Véronique		L. ESCOUBEYROU	x		
ZUCCA Alain		G. LAPOSTOLLE	x		
TOTAL / 43	8	3		11	

#### Communes Haute-Vienne

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
BERTRAND Sylvaine	x				
BLANQUET Géraldine					
BODIN Pascal					
CAILLAMAUD Jean-Paul					
CYRILLE Aurore		L. DELEFOSSE	x		
DUMONT SAINT PRIEST F.					
FOHR Mariette	x				
GARDELLE Marie-Christine	x				
HENRIO Rémi					
JEGOU Isabelle	x				
LAHAYE Françoise	x				
LE GRAND Yannick					
MARTIN Sébastien					
MATINAUD Gilles			x		
SUDRON Frédéric		MC GARDELLE	x		
VERGER Roland	x				
TOTAL / 15	6	2		8	
Communes et EPCI=30 % des voix	48	14		62	86

#### Participaient également à la réunion :

**Personnels du Syndicat mixte :** Juliette GIOUX, Stéphanie CHEZE, Cécile GEAY, Véronique GIESSLER, Olivier HUET, Violette JANET-WIOLAND, Marie MAZURIER,

#### **CODE PROJET 9300 (Finances)**

#### **Le rapporteur expose :**

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** les statuts du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin ;

#### **Description du projet :**

Selon l'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la Collectivité Territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement votée sur des exercices antérieurs, l'exécutif peut les liquider et les mandater

dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme ou d'engagement.

Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, sont inscrits au budget lors de son adoption.

**Proposition :**

---

Il est proposé aux membres du Comité syndical :

- d'autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du 1/4 des crédits ouverts au budget 2021 avant l'adoption du budget primitif 2022 selon la répartition ci-dessous :

Chapitre	Crédits ouverts au budget 2021	Autorisation 2022
20_Immobilisations incorporelles	5 900,00 €	1 475,00 €
21_Immobilisations corporelles	194 800,00 €	48 700,00 €
27_Autres immobilisations financières	9 600,00 €	2 400,00 €
TOTAL		52 575,00 €

La limite de 52 575,00 € correspond à la limite supérieure que le syndicat pourra engager, liquider et mandater dans l'attente du vote du budget primitif 2022.

**LE COMITE SYNDICAL,**

**Ayant entendu** l'exposé de son rapporteur,  
**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

- d'autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du 1/4 des crédits ouverts au budget 2021 avant l'adoption du budget primitif 2022 selon la répartition ci-dessous :

Chapitre	Crédits ouverts au budget 2021	Autorisation 2022
20_Immobilisations incorporelles	5 900,00 €	1 475,00 €
21_Immobilisations corporelles	194 800,00 €	48 700,00 €
27_Autres immobilisations financières	9 600,00 €	2 400,00 €
TOTAL		52 575,00 €

La limite de 52 575,00 € correspond à la limite supérieure que le syndicat pourra engager, liquider et mandater dans l'attente du vote du budget primitif 2022.

Nombre de délégués en exercice : 181

**Présents : 52/ Votants : 73(dont 21 pouvoirs) / Pour : Unanimité / Contre : 0 / Abstention : 0**

Fait et Délibéré en Séance, les jours, mois et an ci-dessus  
Le Président, Philippe BRUGERE

Le Président certifie que la présente  
délibération a été transmise en Sous-  
préfecture d'Ussel (19) au titre du  
contrôle de légalité

Le 09.12.21

et qu'elle a été affichée

Le 09.12.21

*Ph. Brugere*



*La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Limoges ou d'un recours gracieux auprès du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La délibération ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.*

**REÇU LE**  
**09 DEC. 2021**  
**SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL**  
**(CORRÈZE)**